

IMPACT DES EXPULSIONS SUR LE DEVENIR DES ENFANTS ROMS

Institutrice depuis plus de trente ans, Véronique Decker dirige depuis plus de dix ans l'école primaire Marie-Curie, cité Karl-Marx à Bobigny (Seine-Saint-Denis). Une école actuellement fréquentée par une trentaine d'enfants [roms](#), et dont le personnel est particulièrement impliqué dans leur accueil. La directrice s'est associée au rapport d'[Amnesty International](#) "Chassés de toutes parts : les expulsions forcées de Roms en Ile-de-France" publié jeudi. "Le Nouvel Observateur" l'a rencontrée.

Quel bilan faites-vous de la scolarisation des enfants Roms ?

- La loi française selon laquelle tout enfant de 6 à 16 ans vivant sur le sol français doit aller à l'école est aujourd'hui profondément bafouée. A l'instar de la directive selon laquelle les maires doivent recenser les enfants vivant sur le territoire de leurs communes, en informer l'Education nationale, et qu'ensuite l'Education nationale doit accorder le nombre d'enseignants suffisants pour scolariser tous les enfants. Les maires ne recensent pas. Quand les enfants sont recensés, beaucoup de mairies refusent de les inscrire. Quand les maires acceptent d'inscrire les enfants, l'Education nationale ne fournit pas les postes d'enseignants en temps et en heure. Un maire de Seine-et-Marne a même utilisé la police municipale pour interdire l'accès à l'école à des enfants roms. Et il n'arrive jamais rien à tous ces gens qui bafouent la loi.

Quelles sont les conséquences sur les enfants Roms ?

- Nous créons une nouvelle génération d'analphabètes. Nous nous sommes battus pendant près d'un siècle pour éradiquer de France tous les analphabètes, puis pour venir à bout de l'illettrisme, et nous sommes en train de créer une nouvelle génération d'enfants qui seront nés sur le sol français sans avoir eu accès à l'école. Nous fabriquons des Cosette, des Gavroche, et cela nous coûtera. Personne ne peut imaginer que des enfants qui n'ont pas eu accès à l'école s'intégreront harmonieusement dans la société à venir. Nous recréons la cour des miracles, et les problèmes qui vont avec.

Comment se traduit l'impact des expulsions sur la scolarisation des enfants ?

- Les conséquences sont d'abord traumatiques. L'expulsion, extrêmement violente pour les adultes, l'est d'autant plus quand elle est vue à travers un regard d'enfant. Lorsqu'un enfant est réveillé à six heures du matin, qu'on écrase à la pelle la cabane dans laquelle il vit alors que ses affaires sont encore dedans : son sac d'école, son doudou, qu'il voit sa mère pleurer et son père hurler, c'est à l'évidence traumatisant et douloureux. Ces traumatismes resteront inscrits dans son psychisme, dans sa mémoire. Comme tous les enfants, il pourra les effacer, mais au prix, parfois, d'un effacement des savoirs scolaires qu'il avait acquis. Cela le mène vers un abandon progressif de l'apprentissage.

Qu'avez-vous personnellement constaté ?

- Qu'après une, deux ou trois expulsions, les parcours scolaires des enfants deviennent incohérents. Ils se retrouvent dans des classes où le programme ne correspond plus du tout à ce qu'ils savent faire. Ils ont un peu appris à lire, puis oublié, avant d'apprendre à nouveau un peu à lire, puis d'oublier encore. Quand ils arrivent en cours moyen, au collège, plus rien ne leur paraît correspondre à rien et l'indifférence scolaire s'installe. Ils abandonnent, et s'installent dans une autre vie, une vie de gens qui n'auront pas été à l'école.

A quelle situation faites-vous face dans votre école ?

- Ça se passe bien car nous sommes très impliqués. Les enseignants ont monté une association pour aider à la scolarisation des enfants roms. Ceux-ci savent qu'on est auprès d'eux, qu'ils peuvent revenir même après une expulsion. Des enfants qui ont été à Bobigny avant d'être expulsés et de se retrouver à La Courneuve viennent toujours à l'école à Bobigny. La maire leur assure aussi, ce qui est plus rare, le tarif minimal pour la cantine. Ils vont donc non seulement pouvoir continuer à venir à l'école, mais aussi à y manger. Cela participe au fait qu'ils sont rassurés. Pour apprendre, un enfant a besoin d'être rassuré. Apprendre c'est faire quelque chose qu'on ne sait pas faire, et quand on ne sait pas le faire, c'est angoissant. Pour apprendre, il faut aussi oser, et pour oser il faut être en sécurité.

Quel peut être le comportement d'enfants ne parvenant pas trouver cette sécurité ?

- Quand ils ne sont plus du tout en sécurité, ils n'acceptent de faire que ce qu'ils savent déjà faire. Ils veulent bien recopier des lignes d'écriture avec des lettres qu'ils ont déjà copiées, faire des additions avec des nombres qu'ils connaissent déjà. Mais refusent d'aller plus loin. C'est une des raisons de l'échec scolaire des enfants roms. Ils sont aussi intelligents que les autres, il n'y a donc aucune raison objective pour que l'on ait des résultats scolaires effondrés, sauf à penser que leurs conditions de vie, d'accueil et d'expulsion les effondrent. D'où la nécessité, pour le gouvernement, d'avoir le courage de dire que les Roms ont leur place ici, avec nous, et d'adopter à leur encontre la même stricte application de la loi que nous avons toujours appliquée à tous les enfants.



La directrice de l'école Marie-Curie de Bobigny Véronique Decker. (C. R. Le Nouvel Observateur)